

Le très hon. Brian Mulroney (premier ministre): Monsieur le Président, telle est la solution que le gouvernement américain a proposée au député lorsqu'il était ministre de l'Environnement. C'est pour cette raison qu'aucun progrès n'a été réalisé pendant qu'il détenait ce portefeuille. Nous essayons de faire beaucoup mieux et je pense que nous y parviendrons.

LA POLLUTION DE LA RIVIÈRE NIAGARA

L'hon. Chas. L. Caccia (Davenport): Monsieur le Président, je me réjouis d'entendre cette réponse et j'espère que l'avenir donnera raison au premier ministre. Je voudrais demander à ce dernier de nous dire s'il compte aborder au cours de ces entretiens la question du déversement de produits chimiques et toxiques dans la rivière Niagara que nous soulevons à la Chambre depuis un certain temps?

Le très hon. Brian Mulroney (premier ministre): Monsieur le Président, je pense que les initiatives extrêmement importantes que le ministre de l'Environnement a prises depuis six mois pour mettre en place un programme assez extraordinaire témoignent de notre détermination à protéger l'environnement. Nous prendrons toutes les mesures voulues pour résoudre les problèmes écologiques comme ceux dont parle le député.

Je n'ai aucune hésitation à dire que je ne crois pas aux miracles et que je ne m'attends pas à ce qu'il s'en produise du jour au lendemain. J'espère simplement que nous réaliserons des progrès importants grâce auxquels nous pourrions nettoyer notre environnement.

* * *

L'ÉDUCATION

LES DÉPENSES PROVINCIALES POUR L'ENSEIGNEMENT POSTSECONDAIRE

M. Howard McCurdy (Windsor-Walkerville): Monsieur le Président, ma question s'adresse au secrétaire d'État. Le rapport Johnson a de nouveau souligné que le budget de l'éducation postsecondaire avait diminué par rapport à l'ensemble du produit national brut depuis huit ans et cela principalement parce que les provinces n'ont pas payé leur part. Il faut reconnaître que le gouvernement a augmenté de 7.4 p. 100 les transferts au titre du financement des programmes établis. La situation n'a toutefois pas changé. L'Ontario n'a augmenté que de 5 p. 100 les crédits affectés à l'enseignement postsecondaire tandis que la Colombie-Britannique semble les avoir réduits de 5 p. 100. Le gouvernement est-il prêt à agir pour veiller au moins à ce que les paiements faits aux provinces dans le cadre du financement des programmes établis, pour l'enseignement postsecondaire soient bien utilisés à cette fin?

L'hon. Walter McLean (secrétaire d'État): Monsieur le Président, je remercie le député d'avoir soulevé cette question importante non seulement pour les universités, mais pour tout le pays ainsi que pour l'ensemble de notre programme de

Privilège—M. Lapierre

renouveau économique et social que nous ne pouvons réaliser qu'avec la pleine participation des universités canadiennes.

● (1200)

Le député peut être sûr qu'en publiant ce rapport, nous voulions inciter les Canadiens de tous les secteurs à prendre part au débat sur l'avenir des universités. Le ministre des Finances (M. Wilson) a fait savoir que les dispositions actuelles seraient prolongées d'une autre année, et nous allons tâcher de conclure avec les provinces un arrangement à l'amiable pour l'année financière suivante.

* * *

RAPPORTS DU GREFFIER DES PÉTITIONS

M. le Président: J'ai l'honneur d'informer la Chambre que les pétitions que les députés ont présentées le jeudi 14 mars 1985 sont conformes aux dispositions du Règlement quant à la forme.

* * *

● (1200)

[Français]

QUESTION DE PRIVILÈGE

M. LAPIERRE—L'UTILISATION DU MOT «MESQUINS» À LA CHAMBRE

L'hon. Jean Lapierre (Shefford): Monsieur le Président, je voudrais poser la question de privilège, suite aux remarques faites par le très honorable premier ministre (M. Mulroney) lors de la période des questions orales, où il a utilisé le mot «mesquin» en voulant qualifier une question fort légitime que je lui ai posée, qui me préoccupe, savoir le sort des travailleurs dans le domaine du sucre, qui me préoccupe énormément, et le premier ministre, qui est censé avoir un respect énorme pour la Chambre, qui parle d'être civilisé, qui parle de respecter la Chambre, a utilisé un mot, monsieur le Président, que l'on peut retrouver à la page 106 du précis de Beauséjour, à la traduction du mot «cheap», et qui est certainement jugé antiparlementaire.

Monsieur le Président, j'aimerais donc que vous demandiez au premier ministre d'utiliser un langage beaucoup mieux choisi à la Chambre des communes.

[Traduction]

M. le Président: En fait, le député invoque le Règlement, mais je comprends pourquoi il le fait. J'ai entendu le mot en question et j'ai cru comprendre qu'il qualifiait les observations du député et non sa personne. Je n'ai pas cru à ce moment-là que le mot utilisé était antiréglementaire, mais je suis persuadé que les députés à ma gauche ont compris comment les députés à ma droite pourraient l'interpréter. Toutefois, pour ce qui est de ma décision, je ne trouve pas ce terme antiréglementaire.